OFFRE D'EMPLOI : ENREGISTREMENT DES PARTENAIRES
Poste sollicité : PARTENAIRE HUMANITAIRE
Site web : www.lafrikulture.org

Organisation Non gouvernementale	LAFRIKULTURE
Site web	www.lafrikulture.org
Siège- Afrique (Supervision)	Kongo-Central, RDC 32 Matadi
Bases de l'ONG	Ile Maurice, Liechtenstein et USA (Pennsylvanie)
Authenticité/contact	www.lafrikulture.org/contact
E-mail	administration@lafrikulture.org
Whatsapp	+243 853 871 152 Les autres numéros sont inscrits dans le site web officiel
Légalisation	F.92/29.267 depuis 2017
Actions exécutives	Monde entier
Programme	Sourire-des-Orphelins
Référence de l'offre	DFG-324-330-2022
Type	Télétravail
Caractère	Humanitaire
Catégorie	Communication, aide et administration
Sites d'action/sollicités	Pays où les populations désirent voyager à l'international
Contrat	A durée déterminée (06 mois) renouvelable
Prime d'action	200$ USD (minimum) à 3000$ USD (maximum). (1 mois peut regorger plusieurs actions en fonction du dynamisme du partenaire humanitaire)
Mode	CASH
Période d'enregistrement	Du 20-07-2022 au 20-07-2023
Début du travail	7 jours après enregistrement

OFFRE D'EMPLOI : ENREGISTREMENT DES PARTENAIRES
Poste sollicité : PARTENAIRE HUMANITAIRE
Site web : www.lafrikulture.org

Définition de l'organisation	LAFRIKULTURE est une Organisation Non gouvernementale (ONG) qui agit dans le monde sous un angle socio-culturel au profit humanitaire de développement. Elle met un accent sur les orphelins, en finançant des projets relatifs à leur prise en charge sanitaire, alimentaire, éducationnelle et pseudo-holistique. Elle aide les populations besogneuses à voyager de manière légale à travers le monde, car reçoit des subventions d'aide dans ce sens. Elle travaille donc en partenariat avec des personnes physiques et morales (agences de voyage, associations, entreprises, etc) pour faciliter à vil prix des déplacements UTILES à l'international. Tout candidat voyage sous recommandation de l'ONG dans l'intention première de contribuer au développement de l'ONG, et dans l'intention secondaire du candidat (sport ? Tourisme ? Travail ? Demande d'asile ? Etudes ? Affaires ? Conférence ? Visites officielle ? etc). L'ONG facile donc l'accès au monde de l'emploi de ses voyageurs- Lorsqu'il est difficile d'avoir un job à l'étranger, l'ONG se contente d'attribuer des stages professionnels aux recommandés, ou de les faciliter par du travail électronique. Cela ne signifie pas qu'il est obligatoire de travailler pour l'ONG ; Par contre, l'ONG a droit de connaitre les raisons et les motivations de voyage d'un candidat avant de le recommander à bénéficier d'une aide- Etant donné qu'elles (les aides) viennent des bienfaiteurs de l'Organisation. L'ONG a le droit de connaitre le lieu de résidence de tous ses recommandés à l'international. Ces recommandés peuvent être appelés à tout moment pour honorer à des colloques et rendez-vous auprès des bienfaiteurs, afin de discuter sur les perspectives de développement du programme « Sourire-des-Orphelins » dans le pays de résidence. Ce brainstorming, ou cette consultation sociale et payante (pour le recommandé) reste donc une nécessité. Le recommandé voyagera semi-gratuitement, car il restera dans l'obligation de cotiser pour la prise en charge des orphelins dans son pays avant de bénéficier de l'aide humanitaire. La dite cotisation est donc obligatoire et constitue les frais prélevés avant traitement du dossier du candidat. Les frais supplémentaires demandés au candidat ne relèvent pas des obligations de l'ONG, mais des frais d'assurance du protocole d'accord émis entre le candidat et le cabinet juridique partenaire de l'ONG dans le pays de résidence du recommandé, avant son voyage à l'international. Pour ainsi bénéficier d'une aide à voyager à travers les créneaux de l'ONG LAFRIKULTURE, il faudra cotiser pour l'orphelin à hauteur de 350 000FCFA (650$ US) minimum – Frais non remboursables et obligatoires. Les procédures étant de 30 jours pour toutes les destinations. L'ONG est donc sans but lucratif, et assiste à partir de ces versements des orphelins à travers le monde, grâce au fameux programme « Sourire-des-Orphelins ». L'ONG agit donc à travers le monde avec l'aide des cotisations de ses bienfaiteurs ou recommandés (volontaires), de ses conseillers administratifs – des dons des personnes de bonnes volonté et à travers ses activités mises en place à travers le monde, notamment les Voyages internationaux. L'ONG n'enregistre les volontaires que sur recommandation. Par contre, les partenaires humanitaires sont vraiment sollicités. Ayant pris naissance en RDC en 2017, ses bureaux centraux se sont déportés auprès des pays phares des bienfaiteurs principaux, notamment : Les USA, La Suisse, le Pakistan, La Malaisie, la Suisse, le Qatar, La nouvelle-zélande

	l'île Maurice et Liechtenstein. Par ces propos, l'ONG évolue avec ses conseillers, ses volontaires, ses chargés de mission et ses partenaires. Les dons et cotisations des membres (conseillers) ne peuvent pas toujours permettre la prise en charge de plus de 25 000 orphelins en Afrique noire ; d'où le conseil humanitaire met un accent sur les activités d'aide migratoire/ voyages internationaux, de logement et sécurité sociale et d'échange d'argent. **La présente offre souligne celle d'AIDE MIGRATOIRE- VOYAGES INTERNATIONAUX**. L'ONG travaille en partenariat avec des personnes physiques et morales dans le monde sans discrimination quelconque, elle agit avec toute personne de bonne moralité.
Mission-Vision-Valeurs	LAFRIKULTURE a été créée en 2017 par des étudiants de plusieurs nationalités, et fonctionne sur la base des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Les fonds perçus par les cotisations des conseillers, les dons des bienfaiteurs et les retombées des activités permettent de nourrir les orphelins d'une part, les démunis d'autre part. Selon les principes du programme « Sourire-des-Orphelins ». L'extension des actions d'aide est continue, et s'étend progressivement à travers le monde. Cette évolution n'est donc facilitée qu'à travers des partenariats. Le type de « partenariat » défini par « partenariat humanitaire » met le partenaire humanitaire au centre des activités administratives, basées sur la communication. Ce partenaire agit comme un « collecteur de fonds d'urgence humanitaire » par la valorisation des aides auprès des populations locales. Les fonds perçus permettent de prendre en charge les démunis dans le monde. Le travail- l'endurance- et la Foi permettent d'atteindre les objectifs. Chaque jour, l'ONG étend ses tentacules dans le monde. Il est à noter que l'ONG ne recrute les volontaires que par recommandation des partenaires humanitaires ayant droit ; Par contre, les bienfaiteurs restent à tout moment les bienvenus.
Résumé de l'offre	Le partenaire humanitaire est toute personne physique ou morale capable d'exécuter les objectifs spécifiques de l'ONG LAFRIKULTURE, par la valorisation des activités humanitaires au sein du pays de résidence, et à l'international (missions). Le partenaire humanitaire n'a pas de salaire, mais perçoit des primes humanitaires d'environs 500$ USD (Dollar américain converti en monnaie locale) par action. Les missions à l'international sont obligatoires, car permettent d'étendre les actions de l'ONG- Ces missions sont financées par le conseil humanitaire. L'activité d'AIDE MIGRATOIRE/ VOYAGES INTERNATIONAUX consiste à lutter contre l'immigration clandestine, tout en aidant les demandeurs de VISA à se rendre à l'étranger légalement, lorsque les raisons de l'aidé(e) sont

	saines ; A ce moment, l'ONG émet toute action nécessaire qui permettra au concerné(e) de voyager en toute sécurité. NB : L'ONG n'est pas une agence de voyage ; et n'autorise ce genre d'aide qu'avec la recommandation des partenaires humanitaires. Le concerné /aidé(e) ne payera que les frais relatifs au programme « Sourire-des-Orphelins », ainsi que ses frais consulaires. Les voyageurs considérés comme VOLONTAIRES ou recommandés de l'ONG seront donc accueillis, hébergés et installés dans les pays de destination tout en suivant scrupuleusement les objectifs de la mission y afférente. Le partenaire humanitaire a donc pour rôle de suivre à travers une communication administrative et particulière toutes les opérations qui tournent autour de l'aidé(e). Ces opérations sont focalisées sur les travaux juridiques, financiers, communicationnels, et logistiques. Le partenaire humanitaire reste le maitre de son emploi de temps, mais doit produire des rapports appropriés hebdomadairement. Les plaintes fondées des aidés(es) sont primordiales pour la qualification des travaux partenariaux. L'exécution de cette activité est donc NUMERIQUE.
Profil recherché	- Etre âgé(e) de 18ans au moins - Pouvoir s'exprimer en français et/ou anglais - Avoir un casier judiciaire propre - Avoir un laptop ou un téléphone ANDROID/IPHONE avec une connexion internet 24H/24 - Etre disponible 24H/24 pour des appels et des missions à l'international - Avoir un bureau ou site de réception des candidats à aider - Avoir un logo ou identité à médiatiser - Avoir la capacité de travailler sous pression - Avoir au moins le BEPC Les locations de bureaux par l'ONG ne sont possibles que par RECOMMANDATION d'un conseiller humanitaire !
Etapes de souscription	1- S'enregistrer sur www.lafrikulture.org/inscription 2- Envoyer à l'e-mail : humanitaire@lafrikulture.org (Son dernier diplôme/Attestation, son Curriculum vitae actualisé, sa pièce d'identité nationale valable, une photo aux dimensions 4 fois 4 en couleur) Les étapes 1&2 doivent être appliquées le même jour ! 3 jours plus tard, le(la) candidat(e) recevra un document d'évaluation de moralité ou un Rendez-vous en ligne pour interview. 24H plus tard, le (la) candidat(e) recevra une autorisation provisoire de travail, une lettre d'acceptation et un protocole d'accord à valider. Le travail débutera à partir de la date inscrite sur l'attestation de travail. Il faut noter que la politesse et le respect de l'homme sont obligatoires. Le partenaire humanitaire a l'avantage de recommander 2 membres de sa famille à bénéficier du service de voyage international selon les principes du programme « Sourire-des-Orphelins ». Ce programme oriente les voyageurs

	vers les USA, le CANADA, la région SCHENGEN et Europe entière, les pays d'Asie et d'Afrique.
Comment débuter ?	Ce travail inclut la collaboration avec des cabinets juridiques, des structures religieuses, des orphelinats, des centres culturels et jeunes. Les informations crédibles restent sécurisées sur le site web officiel www.lafrikulture.org 1- Avoir une légère formation de travail en ligne (par un conseiller), basée sur l'approche des aidés, l'approche juridique, l'approche logistique de siège, l'approche financière et la collaboration d'équipe. 2- Recevoir des appels des désireux d'aide et les orienter 3- Etablir des rapports hebdomadaires selon le modèle légiféré de l'ONG 4- Assurer une transparence d'action auprès des orphelinats et personnes démunies dans sa ville de résidence
Questions et préoccupations	Contactez le service international : secretariat@lafrikulture.org
Places sollicitées par pays	10
Plaintes	www.lafrikulture.org/contact

Ce document a été rédigé par MARTHES LAGRUT , conseillère humanitaire

Traduit en français par ROSELINE DAMUNELLE TCHANNA, Assistante au conseiller enchef/Afrique

Mis à jour ce 20 juillet 2022 à Philadelphie/Pennsylvanie

Pour Afrique- Programme « Sourire-des-Orphelins »

Aide au programme : damunelle@lafrikulture.org

NB : L'enregistrement au titre de PARTENAIRE HUMANITAIRE ne nécessite pas de frais !